



Direction générale
de l'enseignement obligatoire
et de la pédagogie spécialisée

Direction pédagogique

Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Aux parents des élèves de 6P, par la
direction de l'établissement scolaire

Réf. : JDt/JC/cg

Lausanne, mars 2024

Épreuves cantonales de référence (ECR) de 6P Année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Votre enfant effectuera prochainement deux épreuves cantonales de référence (ECR) :

- une en français
- une en mathématiques.

Le présent courrier vise à vous informer au sujet de ces épreuves.

À quoi ces épreuves ressemblent-elles ?

Les ECR ressemblent, sur le principe, aux autres tests faits en classe pendant l'année scolaire.

Vous pouvez trouver des exemples d'ECR d'une année précédente sur le site de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO) : www.vd.ch/ecr

À quoi ces épreuves servent-elles ?

Les ECR donnent des informations complémentaires aux tests de français et de mathématiques passés par votre enfant durant l'année. Elles aident les enseignantes et les enseignants à compléter le bilan des connaissances de votre enfant.

Le résultat de votre enfant à chaque ECR donnera lieu à une note. Cette note sera prise en compte dans le calcul de la moyenne annuelle de français et de mathématiques de votre enfant. Elle comptera dans la moyenne comme les autres tests de l'année.

Les ECR aident également :

- les établissements scolaires à faire le bilan des connaissances de l'ensemble des élèves
- le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) à orienter certaines décisions concernant l'école.

Quels sont les objectifs évalués ?

Les ECR testent les connaissances essentielles étudiées en classe. Dans l'annexe, les objectifs évalués cette année sont présentés en détail.

Qui crée ces épreuves ?

La DGEO crée les ECR, en collaboration avec des enseignantes et des enseignants.

Qui passe ces épreuves ?

Les ECR sont destinées à l'ensemble des élèves de 6^e année.

Pour les élèves qui ont un programme personnalisé, la passation des ECR est fortement encouragée.

Quand ces épreuves se dérouleront-elles ?

Les ECR se dérouleront pendant quatre moments répartis sur ces jours :

- **25 et 26 avril** : français
- **29 et 30 avril** : mathématiques.

Les enseignantes et les enseignants prépareront avec votre enfant le matériel à avoir le jour de l'ECR.

Le matériel manquant ou oublié le jour de l'ECR sera prêté aux élèves.

Combien de temps chaque partie de ces épreuves dure-t-elle ?

Chaque partie des ECR a été conçue et prétestée pour être réalisée en un temps donné. Cependant, l'ensemble des élèves aura à disposition un tiers du temps en plus :

- **français** : 60 minutes à disposition pour la partie « compréhension de l'oral et de l'écrit »¹, 80 minutes à disposition pour la partie « production de l'écrit »²
- **mathématiques** : 60 minutes à disposition pour chaque partie de l'ECR³.

Votre enfant aura ainsi tout le temps nécessaire pour effectuer chaque partie des ECR.

Comment mon enfant est-il préparé à passer ces épreuves ?

Le travail effectué à l'école apporte à votre enfant les connaissances essentielles testées dans les ECR.

Si vous souhaitez accompagner votre enfant, vous pouvez utiliser les exemples d'ECR à disposition sur le site de la DGEO : www.vd.ch/ecr

Les enseignantes et les enseignants de votre enfant se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ces exemples d'ECR.

Qui corrige ces épreuves ?

Les enseignantes et les enseignants de l'école de votre enfant corrigeront les ECR selon les consignes de la DGEO.

Comment les résultats de mon enfant me seront-ils communiqués ?

Fin mai-début juin, la direction de l'établissement vous transmettra les ECR corrigées.

Vous recevrez aussi une feuille sur laquelle figureront, pour chaque ECR :

- le total de points obtenu par votre enfant
- la moyenne des points de l'ensemble des élèves du canton qui ont passé la même ECR
- la note obtenue par votre enfant
- le barème fixé par la DGEO pour l'ensemble des élèves du canton.

Vous devrez signer les ECR de votre enfant.

Ensuite, elles seront conservées dans son dossier d'évaluation.

¹ En français, la partie « compréhension de l'oral et de l'écrit » a été conçue pour être réalisée en 45 minutes.

² La partie « production de l'écrit » a été conçue pour être réalisée en 60 minutes.

³ En mathématiques, chaque partie de l'ECR a été conçue pour être réalisée en 45 minutes.

Les enseignantes et les enseignants de votre enfant répondront à vos questions.
N'hésitez pas à les contacter.

Nous souhaitons plein succès à votre enfant et vous adressons, Madame, Monsieur,
chers Parents, nos salutations les meilleures.



Nathalie Jaunin
Directrice générale adjointe



Philippe Linder
Responsable d'unité

Annexe :

- Quels seront les objectifs évalués ?

→ ANNEXE

Quels seront les objectifs évalués ?

Les ECR porteront sur des contenus enseignés en classe et elles vérifieront l'atteinte d'objectifs d'apprentissage du Plan d'études romand (PER).

Le PER peut être consulté sur le site www.per-mer.ch/per

En **français**, les objectifs seront évalués dans quatre grandes catégories :

- compréhension de l'oral (écoute d'un conte merveilleux, analyse et réponse à des questions)
- compréhension de l'écrit (lecture d'un conte merveilleux, analyse et réponse à des questions)
- production de l'écrit (rédaction d'un conte merveilleux)
- fonctionnement de la langue (grammaire, orthographe, conjugaison, etc.)

En **mathématiques**, les objectifs seront évalués dans cinq grandes catégories :

- espace (figures géométriques planes, transformations géométriques, repérage dans le plan, ...)
- nombres (comparaison et représentation de nombres, écriture de nombres, ...)
- opérations (multiples, suites de nombres, addition, soustraction, multiplication, ...)
- grandeurs et mesures (comparaison, classement et mesures de grandeurs, ...)
- modélisation (résolution de problèmes, tri et organisation des informations, communication des résultats, ...)